



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation elma clean 145 (EC 145)
Identifiant unique de formulation UFI: 5D10-80TE-V00A-E4GW
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger

acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.], decan-1-ol, éthoxylé, acide (+-)-tartrique, aminethoxylate de graisse de cocos, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

*** 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

*** Catégories de produits [PC]**

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage avec effet désoxydant doux sur métaux nonferreux.

Usages déconseillés

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:

Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)

France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification

N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1C, H314 Méthode de calcul.

Eye Dam. 1, H318 Méthode de calcul.

Skin Sens. 1A, H317 Méthode de calcul.

Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.], decan-1-ol, éthoxylé, acide (+-)-tartrique, aminethoxylate de graisse de cocos, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Pictogrammes des risques



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P405 Garder sous clef.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P260 Ne pas respirer les brouillards/aérosols.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Autre étiquetage

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

5 - 15% agents de surface anioniques

5 - 15% agents de surface non ioniques

Methylisothiazolinone (<100 ppm)

Benzisothiazolinone (<100 ppm)

*** 2.3 Autres dangers**

*** Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Acute Tox. 5 (orale) H303: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

*** Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

*** RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

* 3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
85536-14-7	287-494-3		acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.]	5 - 10 pds %	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	
26183-52-8			decan-1-ol, éthoxylé	5 - 10 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	
133-37-9	205-105-7		acide (+)-tartrique	3 - 7 pds %	Eye Dam. 1; H318	
61791-14-8			aminethoxylate de graisse de cocos	< 4 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	
2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	> 0.0036 - 0.01 pds %	Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	Skin Sens. 1A;H317: C>=0.036% M=1 (Aquatic Acute 1) M=1 (Aquatic Chronic 1) ATE(voie orale): 450 mg/kg ATE(inhalation poussières/brouillards): 0.21 mg/L
2682-20-4	220-239-6		2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	> 0.0015 - 0.01 pds %	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410; EUH071	Skin Sens. 1A;H317: C>=0,0015% M=10 (Aquatic Acute 1) M=1 (Aquatic Chronic 1)

Numéro d'enregistrement REACH

Nom de la substance

01-2119490234-40

acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.]

Not relevant (polymer).

decan-1-ol, éthoxylé

01-2119537204-47

acide (+)-tartrique

Not relevant (polymer).

aminethoxylate de graisse de cocos

Indications diverses

Mélange aqueux acide d'agents de surface anioniques et non ioniques, d'acides organiques et agents d'inhibition de corrosion.

Remarque

Liquide de nettoyage acide. Enlève la couche d'oxyde d'alliage contenant du cuivre (éclaircit).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Administrer du charbon médicinal.
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de soufre (SO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Le produit lui-même n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
Porter des bottes résistant aux acides.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Éviter d'inspirer les aérosols.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Matériau approprié pour le sol:
Résistant aux acides
Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
base

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.
Durée de stockage: 3 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Voir paragraphe 1.2
aucune autre

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

* 8.1 Paramètres de contrôle

DNEL salarié

Numéros CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
85536-14-7	acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13- sec-alkyl derivs.]	170 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	
85536-14-7	acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13- sec-alkyl derivs.]	12 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

PNEC

Numéros CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
85536-14-7	acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.]	0.287 mg/L	eaux, eau douce	
85536-14-7	acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.]	3.43 mg/L	station d'épuration (STP)	

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux acides)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: FKM, 0,4mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur]: CR, 0,6mm.

Protection corporelle:

Caractéristiques exigées:
résistant aux acides

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié:
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Aucune information signifiante disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide

Couleur

marron clair

Odeur

fruité

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification env. -5 °C		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité		négligeable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité		négligeable
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité	380 °C		Valeur pour acide alkylbenzenesulfonique.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni 0.9- 1.3 (20°C)		
Viscosité			non déterminé
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	3.2		Valeur pour acide alkylbenzenesulfonique.
Pression de vapeur	23 mbar (20°C)		
Densité et densité relative	1.04 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	0.62		Valeur pour eau.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

9.2 Autres informations

Informations sur les classes de danger physique

Explosifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).

CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

gaz inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Aérosols

Estimation/classification

non signifiante - aucun aérosol.

Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

Gaz comburant

Estimation/classification

non applicable (liquide).

gaz sous pression

Estimation/classification

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

liquides inflammables

Estimation/classification

non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

solides inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Matières et mélanges auto-réactifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).

CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

Liquides pyrophoriques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).

CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notablement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

Matières solides pyrophoriques

Estimation/classification

non applicable (liquide).

matières et mélanges auto-échauffants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Estimation/classification

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).

CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

Liquides comburants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

Matières solides comburantes

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Peroxydes organiques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances corrosifs pour les métaux.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Explosibles désensibilisés

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Teneur en solvant	0 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

Autres informations

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Réaction exothermique avec les lessives alcalines.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des bases fortes.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réagit au contact des bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	3806 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	La toxicité aiguë par ingestion correspond à la catégorie 5 du SGH.
	Numéros CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé DL50: 500- 2000 mg/kg Espèce Rat		
	Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos DL50: 750 mg/kg Espèce Rat		
	Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] DL50: 1470 mg/kg Espèce Rat		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
	Numéros CAS2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 450 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur)		négligeable
	Numéros CAS2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard) 0.21 mg/L	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	

Estimation/classification

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Corrosif.	Méthode de calcul.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Corrosif	Méthode de calcul.	

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
sensibilisants.		Méthode de calcul.	

Mutagenicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet narcotique

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Informations sur les autres dangers

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge et risque de de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 12.4 mg/L	calculé.	
	Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos CL50: 2.3 mg/L		
	Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.] CL50: 1.67 mg/L		
	Espèce Lepomis macrochirus (crapet arlequin) Durée du test 96 h		



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] NOEC 0.25 mg/L Durée du test 90 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 17.7 mg/L Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos EC50 4.4 mg/L Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] EC50 2.4 mg/L Durée du test 48 h	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] NOEC 1.18 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 21 d	OCDE 211	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 29.2 mg/L Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos EC50 1.9 mg/L Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] EC50 14 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h	calculé.	
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos NOEC: 0.41 mg/L Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4- C10-13-sec-alkyl derivs.] NOEC: 0.5 mg/L Espèce Selenastrum capricornutum Durée du test 96 h		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Estimation/classification

Nocif pour les organismes aquatiques.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 %	calculé.	diminution du COD Biodégradable.
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés acides sont éliminées à 100%.
Biodégradation	Taux de décomposition 76 % Durée du test 28 d	OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9	Numéros CAS61791-14-8 aminethoxylate de graisse de cocos
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 %	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition ≥ 90 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	Numéros CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition 48-56 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
Biodégradation	Taux de décomposition 24 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Numéros CAS2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
Biodégradation	Taux de décomposition 94 % Durée du test 28 d	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	Numéros CAS85536-14-7 acide alkylbenzenesulfonique [Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.]
Biodégradation	Taux de décomposition 85 % Durée du test 28 d	OCDE 306	Numéros CAS133-37-9 acide (+)-tartrique

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

acide alkylbenzenesulfonique: Compte-tenu du coefficient de répartition octanol/eau (log Kow), accumulation dans les organismes possible.

decan-1-ol, éthoxylé: non disponible.

acide D,L-tartrique: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: -1,91).

aminethoxylate de graisse de cocos: non disponible.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

acide alkylbenzenesulfonique: non disponible.

decan-1-ol, éthoxylé: non disponible.

acide D,L-tartrique: non disponible.

aminethoxylate de graisse de cocos: non disponible.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one: Adsorption faible sur le sol, mobile dans le sol.

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one: Adsorption faible sur le sol, mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	577 mg O2/g		
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses
Code des déchets conditionnement	Désignation des déchets
150110 *	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Neutraliser avec des bases ou de la chaux.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Remarque

Utiliser pour 1 litre de concentré environ 50 ml de solution hydroxide de sodium à 50% pour neutralisation.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 2586	ONU 2586	ONU 2586
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ACIDES ALKYLSULFONIQUES LIQUIDES	ALKYLSULPHONIC ACIDS, LIQUID	Alkylsulphonic acids, liquid
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 2586
Nom d'expédition des Nations unies	ACIDES ALKYLSULFONIQUES LIQUIDES
Classe(s) de danger pour le transport	8
Étiquette de danger	8
Code de classification	C3
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	5 L
Dispositions particulières	-
Code de restriction en tunnel	E

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 2586
Nom d'expédition des Nations unies	ALKYLSULPHONIC ACIDS, LIQUID
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	5 L
Polluant marin	Non
EmS	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 2586
Nom d'expédition des Nations unies	Alkylsulphonic acids, liquid
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Non



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations
négligeable

Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 75 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

autres réglementations (UE)

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

*

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

EmS: procédures d'urgence

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.



elma clean 145 (EC 145)

Date d'édition 09.07.2024
Date d'exécution 09.07.2024
Version 2.3 (fr)
remplace la version de 28.09.2022 (2.2)

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente